

Nombre de membres
En exercice : 11
Présents : 8
Pouvoirs : 1
Votants : 9

828

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 17 JUILLET 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-sept juillet dix-huit heures trente, le conseil municipal de Méhers, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Gilles LIONS, Maire

Date de convocation : 13 juillet 2024

PRÉSENTS : LIONS Gilles, FICHTEN Marie-Pierre, FRANQUELIN Jean-Philippe, TEITGEN Carole, LIONS Pascale, POINTEAUX Josette, VALLETTA Annick, LAROCHE Romain

Absent(s) excusé (s) : DEBRUYNE Caroline FRANQUELIN Florentin

Absent(s) non excusé(s) : BROUHENA Christelle

Pouvoir(s) : Mme DEBRUYNE donne pouvoir à Mme FICHTEN

Secrétaire de séance : Mme FICHTEN Marie-Pierre

552- CHOIX ENTREPRISE TRAVAUX TRANCHE 3 – RD63

Considérant que ces travaux ont été précédemment approuvés par le conseil municipal

Conformément au code des collectivités territoriales

Conformément au code de la commande publique, et notamment l'article L.2123-1

Conformément au règlement des marchés publics de la commune de Méhers

Considérant qu'un appel d'offres en procédure MAPA a été lancé

Après avoir pris connaissance des résultats établis à l'issue de l'analyse des offres par le MOE
ARCAMZO

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

- Attribue le marché à l'entreprise VERNAT TP, la mieux disante sur les critères de prix et de valeur technique, pour le montant de son offre de 165 500.00 € HT soit 198 600.00 € TTC

FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE LES JOUR MOIS ET AN SUSDITS.

Le Maire, LIONS Gilles

La secrétaire de séance, FICHTEN M.Pierre

Le Transmis en préfecture le 19 juillet 2024

Certifié exécutoire le 19 juillet 2024